

## COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

### Point ministériel 19 février : Coronavirus.

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu vendredi 19 février 2021 entre Mme Barbat-Layani, Secrétaire Générale du Ministère, et les fédérations syndicales.

Une forte attention est portée sur le télétravail qui doit être la norme. A l'heure actuelle :

- il y a 16 000 postes non télétravaillables au Ministère ;
- 44,19% d'agents en télétravail au moins un jour ;
- sur le taux d'équipement : 20% fin 2019 et objectif de 48% à fin 2020. Il faudrait atteindre le 100% des agents qui sont en possibilité de télétravailler.

Une attention particulière est portée sur les zones sous pression comme, par exemple, Mayotte qui est repassée en confinement, la Moselle et Dunkerque. Par ailleurs, l'état d'urgence a été prolongé et la durée d'isolement est passée de 7 à 10 jours.

Enfin le mouvement de vaccination se poursuit avec la vaccination des personnes de 50 à 64 ans ayant des facteurs de comorbidité. Le ministère se tient prêt pour vacciner les agents dès que le gouvernement donnera le feu vert à la vaccination par les employeurs.

Parmi les questions et les remarques :

- le télétravail doit se développer, les agents doivent être volontaire pour le télétravail ou le présentiel.
- la crise psychologique arrive et les cellules d'écoute sont peu connues ;
- est-ce qu'il est prévu une Indemnisation des télétravailleurs ;
- demande d'une cartographie du télétravail au niveau national ;
- demande de la banalisation de la journée de travail dans le cadre du couvre-feu à 18 heures.

A ces questions, la Secrétaire Générale a apporté les réponses suivantes :

Une négociation au niveau fonction publique est ouverte sur le télétravail. Il y a un protocole sur le télétravail au ministère et il faut distinguer le télétravail en période de crise et le télétravail en période pérenne.

Le télétravail 5 jours sur 5 rencontre des réticences de la part des agents qui préfèrent télétravailler 1 ou 2 jours par semaine plutôt que 5 jours.



Le télétravail reste sur la base du volontariat des agents.

Un message va être passé pour rappeler l'existence de la cellule d'écoute psychologique.

Au niveau de l'organisation pour la vaccination au ministère, la vaccination sera en priorité pour les personnes à risque avec un point de vaccination dans chaque département. Cette campagne devrait pouvoir commencer début mars 2021.

Une nouvelle distribution de masque aura lieu début mars.

**La CFTC sera attentive à l'évolution de la situation et alertera nos autorités en tant que de besoin si de nouveaux questionnements surgissent.**

**CONTACT PRESSE CFTC :**

Mail : [federation.cftcfinances@gmail.com](mailto:federation.cftcfinances@gmail.com)